



# COMMUNE DE SALESCHES

Programme d'étude pour l'amélioration du cadre de vie

---

Juin 1991



## PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune possède, aujourd'hui, un paysage remarquable en bien des points. L'aspect exemplaire de certains *morceaux* de ce paysage doit être un guide précieux pour la définition de l'étude.

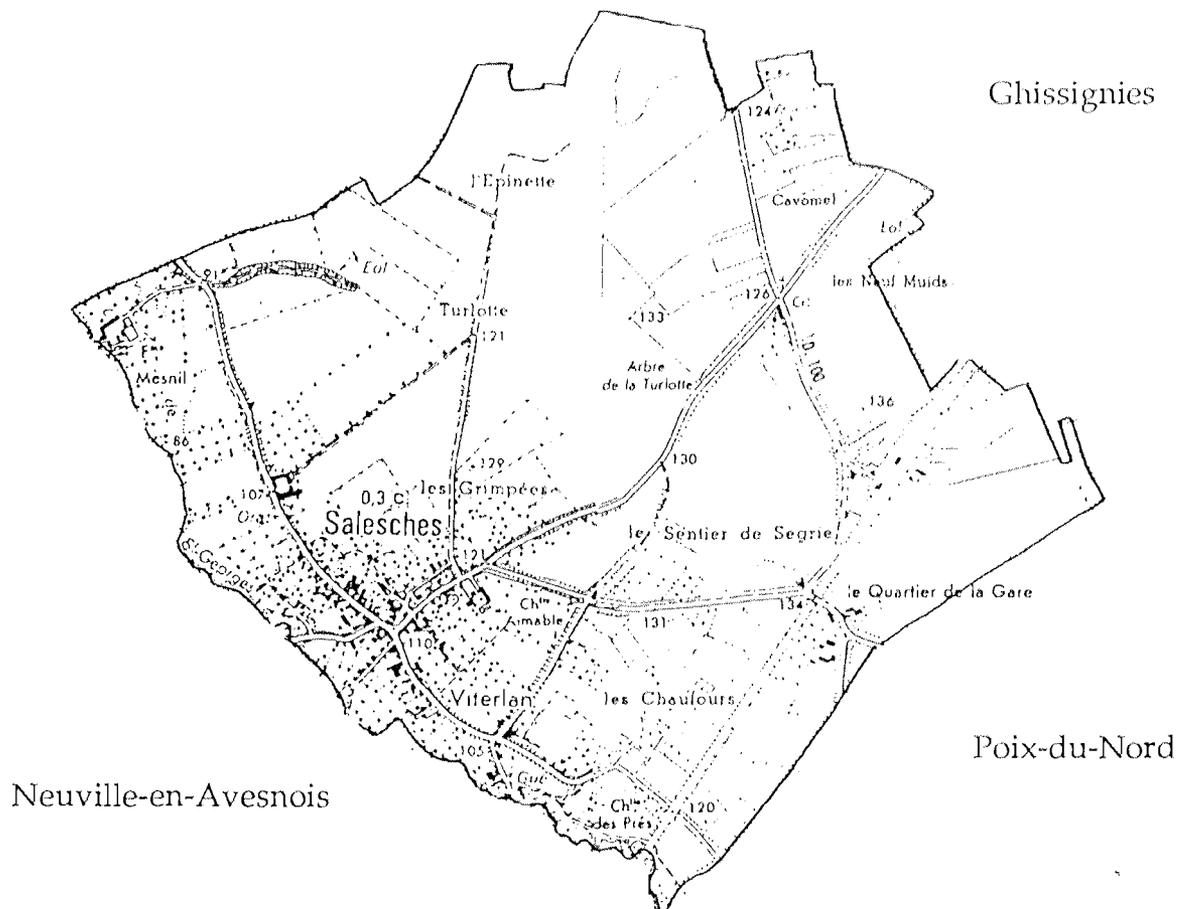
En tant que commune rurale favorable à l'augmentation de son parc d'habitat (réhabilitation ou construction neuve), et par ailleurs amenée à créer de nouveaux équipements centraux, Salesches doit se poser les questions relatives à la *forme* de ces insertions contemporaines dans un paysage où le *traditionnel* domine.

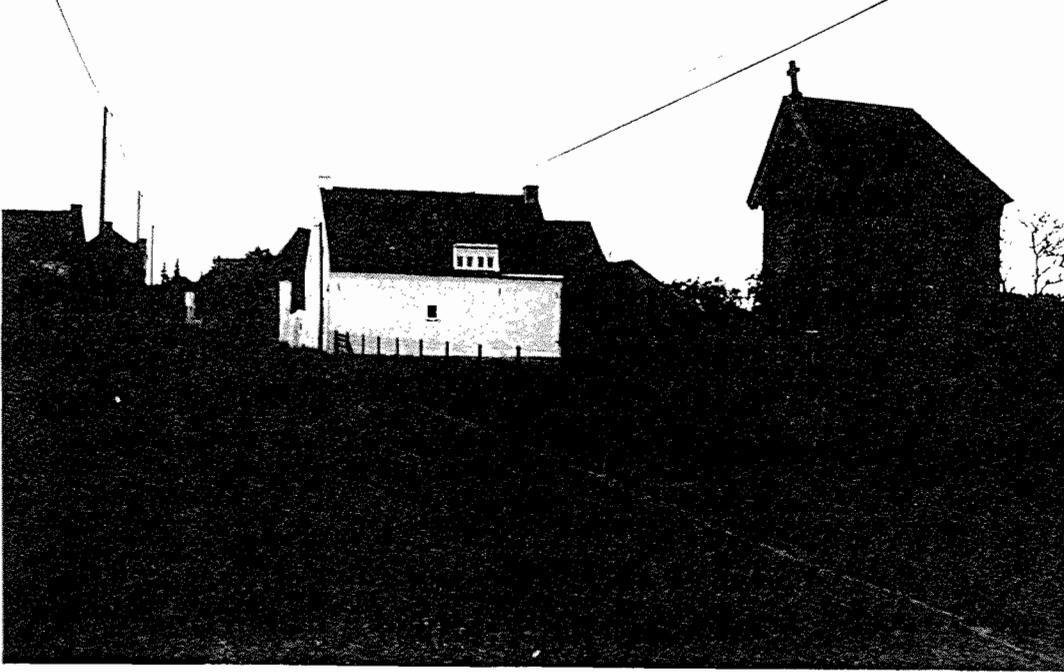
Quelques soient les partis retenus, ils doivent être porteurs d'un esprit de complémentarité à l'égard de l'existant. Le danger étant évidemment que les inattentions successives et les sévices de la *banalisation* n'altèrent un patrimoine dont la richesse réside dans une authentique simplicité.

Les risques constatés étant :

- la négligence des *implants* par rapport à la complexité locale ;
- l'accommodation *pseudo-traditionnaliste* des architectures ;
- la déconnexion des plantations par rapport à la structure végétale existante ;
- l'*hygiénisme* des travaux de sols (chaussées et autres) ;
- l'absence de gestion des couleurs (jusque dans le détail) ;
- l'absence de définition des détails en général.

## TERRITOIRE COMMUNAL





## OBJECTIFS DE L'ETUDE

Etant donné, la taille et le caractère de la commune, le champ d'interventions est relativement restreint et il se *doit* pour ainsi dire de l'être. En effet, la qualité du paysage rural n'est jamais aussi manifeste que quand la végétation, organisée et conditionnée pour créer les conditions de vie et d'exploitation du territoire, est entretenue.

L'étude aura donc en partie pour but d'être un document de références permettant de créer les dispositifs paysagers, ou de les modifier (quand cela paraît nécessaire) afin de les corriger ou de les parfaire. Elle devra aussi être un *outil* d'assistance à la gestion de ce patrimoine *vert* (en termes d'entretien, et donc de cycles et de coûts de cet entretien).

Elle devra comporter des données **analytiques** et **diagnostiques** à partir desquelles pourront être formulées des **solutions nouvelles** ou **curatives**. Ce découpage *de principe* doit structurer les réunions préparatoires et apparaître dans le document final.

---

## THEMATIQUE \*

Les thèmes suivants constituent une trame pour l'étude générale.

- Les transitions entre le village et la campagne aux entrées.
- Les vues.
- Les réseaux de circulations (chemins, ruelles, rues).
- Les accotements.
- La signalétique.
- Les plantations.
- Les matériaux et leurs appareillages.
- Les couleurs.
- Les réseaux concessionnaires.

\* Cette thématique peut être augmentée si le besoin s'en fait sentir.

Un ensemble de propositions ponctuelles devront être faites ; chacune d'entre-elles présentera un niveau d'étude correspondant à la fois au lieu et à la priorité accordée et signifiée dans le présent document par les représentants de la commune.

Ces propositions devront également trouver leurs fondements dans les principes énoncés dans les phases liminaires du travail.

---

## LIEUX D'INTERVENTIONS

- 1 - L'entrée depuis Ghissignies.
- 2 - La place.
- 3 - La ferme, la salle des fêtes et le terrain de loisirs.
- 4 - Le carrefour.
- 5 - Les abords de l'église.
- 6 - L'extension du cimetière.
- 7 - Le chemin descendant au Rio St-Georges.
- 8 - Le passage du Rio St-Georges (entrée depuis Neuville-en-Avesnois).
- 9 - Les chapelles.





## 1 - L'entrée depuis Ghissignies

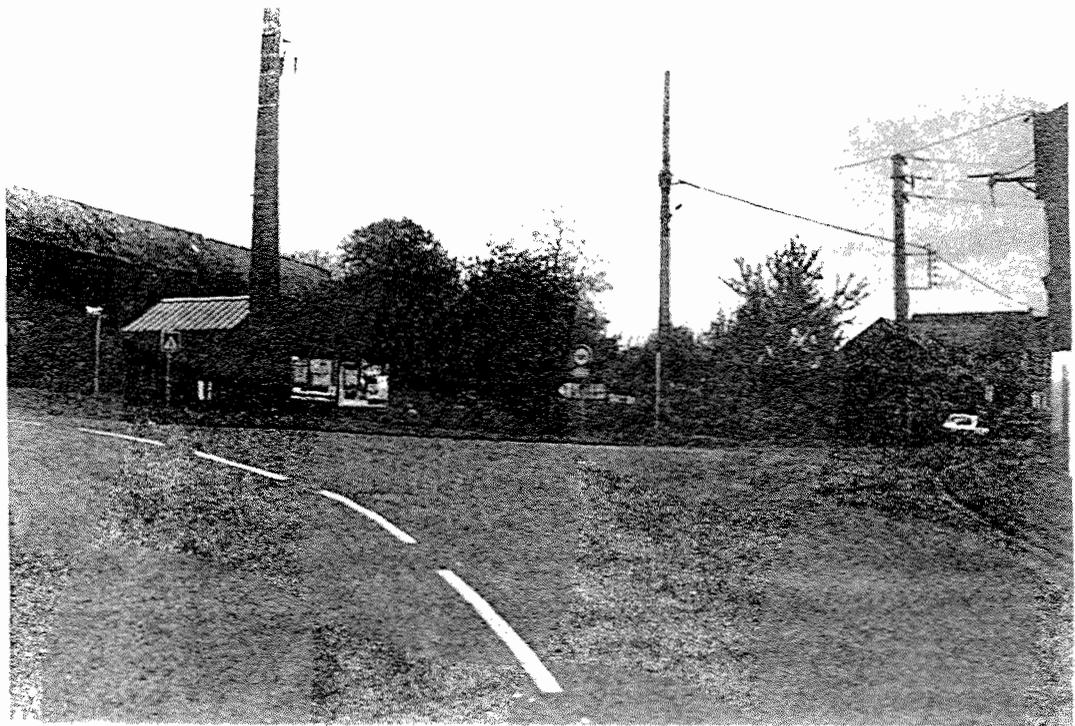
sujets de l'étude

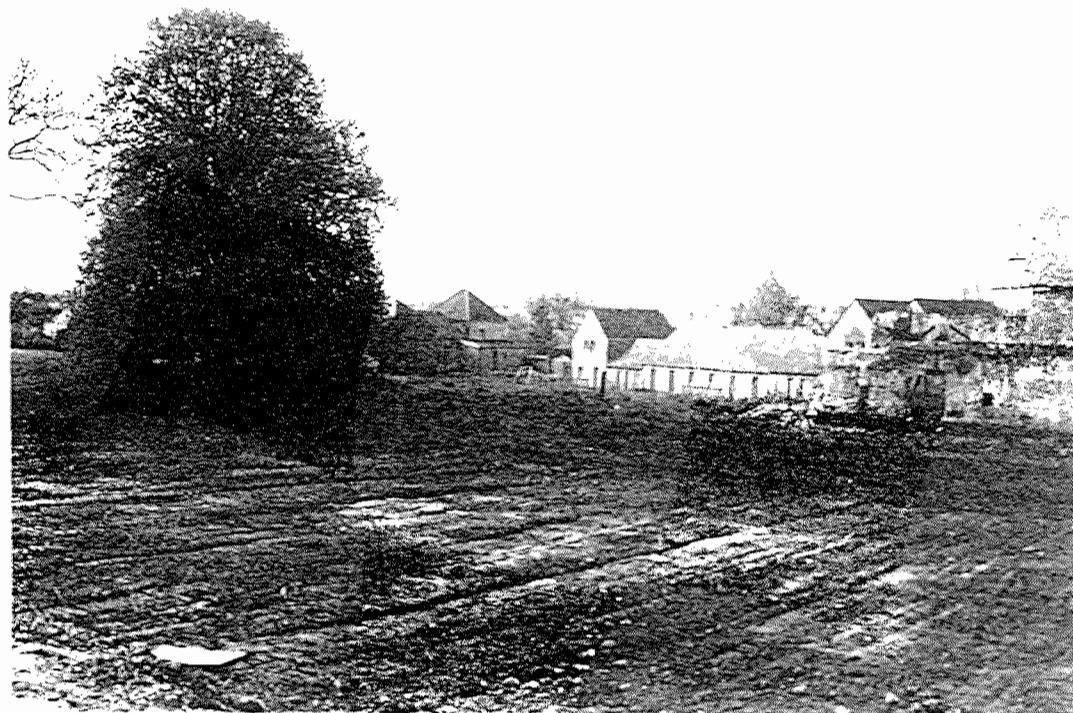
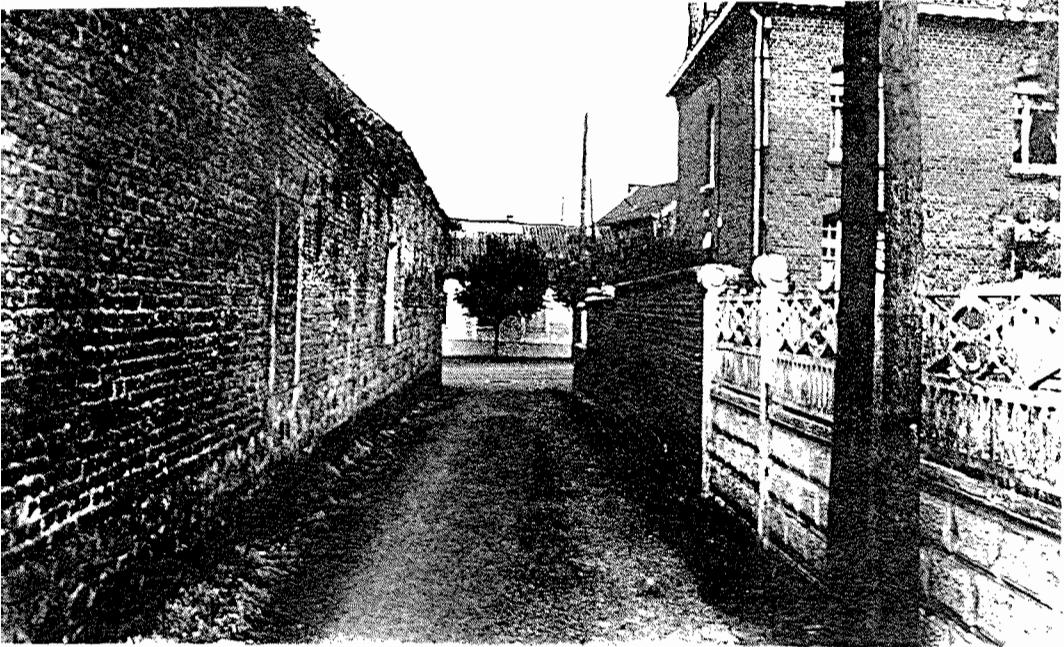
- Traiter les accotements (des premières habitations jusqu'à la place).
- En entrant le panneau "Salesches" est masqué par la végétation, alors que celui signalant la sortie (et donc perçu de dos dans ce sens) parasite inutilement la vue.

X

En gommant l'emprise des chaussées, l'espace à réinvestir apparaît plus clairement et de façon plus unitaire. Dans ce périmètre, l'aspect routier doit, dans la mesure du possible, s'estomper et laisser place à un aménagement où les fonctions proprement communales prédominent.









niveaux d'étude			
schémas d'intentions			
esquisse			
esquisse chiffrée			
A.P.S.			
A.P.D.			

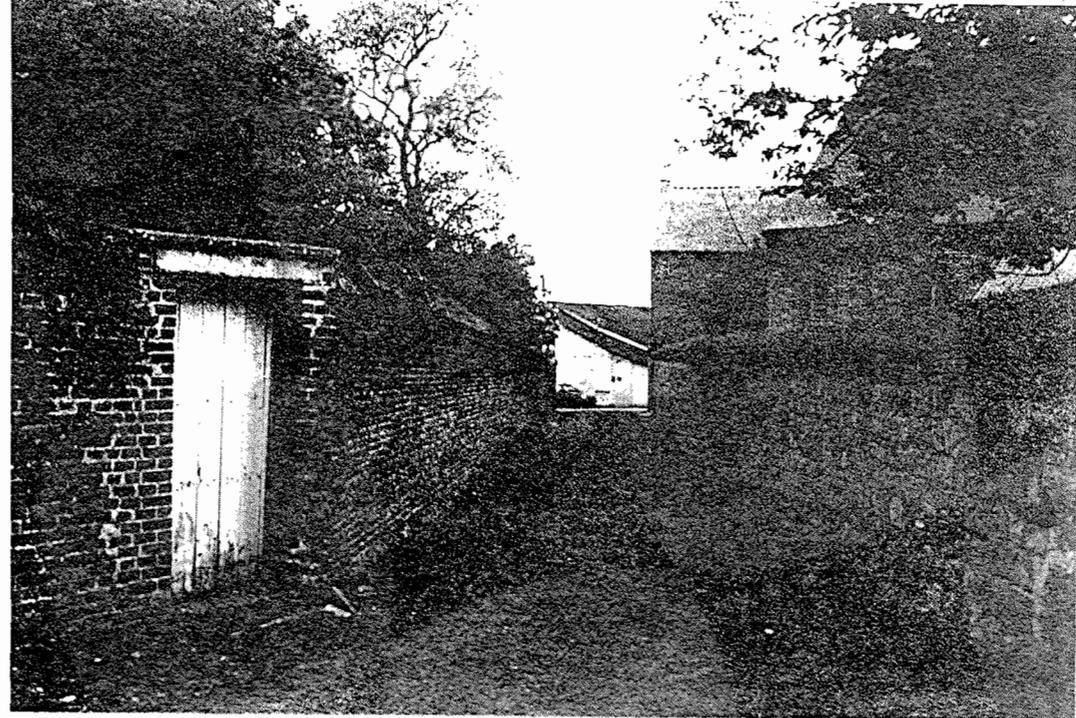
## 2 - La place

sujets de l'étude	<p>a) Le bâtiment de la salle des fêtes est amené à disparaître.</p> <p>b) Les arbres existants ne sont pas générateurs d'espace, ils sont plaqués sur les murs des bâtiments (ce qui, notamment, est préjudiciable à leur croissance) en semblant vouloir les masquer.</p> <p>c) Un certain nombre d'édicules, de poteaux et de panneaux encombrant les abords de la ferme.</p> <p>d) La place est un résidu de l'emprise routière.</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schématiser plusieurs propositions instaurant des partis d'organisation différents (chacune de ces propositions doit être accompagnée d'une notice raisonnée).</li> <li>- (Réunion de concertation)</li> <li>- Formaliser le schéma ayant reçu l'approbation des responsables communaux.</li> </ul> <p>Les notices devront justifier la pertinence des solutions par rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la hiérarchie des espaces ;</li> <li>- aux liaisons avec les lieux contigus ;</li> <li>- à la valorisation du patrimoine ;</li> <li>- à la perception depuis les différents accès.</li> </ul>	X	X

## 3 - La ferme, la salle des fêtes et le terrain de loisirs

sujets de l'étude	<p>a) La ferme est le bâtiment qui donne, en grande partie, son caractère à la place. On l'a vu (cf : 2) la lecture de sa façade est contrariée par une végétation mal en point.</p> <p>b) La <i>volumétrie</i> générale <i>pignon-entrée-bâtiment en L</i> est une masse équilibrée dans la perception de la place ; de telle sorte que si un des éléments devait être démoli, son absence appellerait une compensation.</p> <p>c) Le terrain prolongeant la cour sur l'arrière est destiné à devenir une aire de jeux et de parc. Ce terrain a été nivelé en pente douce de la ruelle St-Aubert vers l'arrière du lotissement.</p>		
-------------------	--	--	--

		niveaux d'état			
		schémas d'indications	esquisse	esquisse chiffrée	A.P.S. A.P.D.
sujets de l'étude	<p>d) La parcelle de terrain ouverte sur le carrefour, entre la ferme et le lotissement, présente une certaine complexité d'appréhension; d'une part la position <i>stratégique</i> qu'elle occupe, rend nécessaire un aménagement qui doit être, d'un certain point de vue, le verrou du projet sur le centre, d'autre part l'existence d'un ensemble mobilier très médiocre (sur lequel la maîtrise d'intervention est incertaine) présage de modifications importantes et donc d'investissement conséquents (→ phasage ?).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser la partie de ferme conservée.</li> <li>- Définir la partition du parc et son rapport avec la cour (et aussi sa vue depuis l'intérieur des bâtiments).</li> <li>- Recenser la végétation existante, son rôle, son état.</li> <li>- Définir les conditions de liaison entre le futur parc et l'arrière du parcellaire du lotissement. (Travail complémentaire sur les vues).</li> <li>- Estimer le stationnement ordinaire et le stationnement en charge maximale occasionnelle (fréquence).</li> <li>- Proposer un aménagement (en liaison avec les solutions bâties) du terrain donnant sur le carrefour, entre la ferme et le lotissement. Définir le rôle du lieu en traitant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'articulation entre la ferme et le lotissement ;</li> <li>- le rapport à la place et au carrefour ;</li> <li>- la différence de niveau entre le terrain et la rue (soutènement ?) ;</li> <li>- la liaison avec le chemin du Moulin ;</li> <li>- la relation entre cette partie et le parc ;</li> <li>- la relation entre la rue Caffiaux et la ruelle St-Aubert.</li> </ul> </li> </ul>				
	<b>4 - Le carrefour</b>				
sujets de l'étude	<p>a) Le bas de la place est un carrefour dont le statut reste à fixer (appartenance ou non à la place).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les propositions schématiques pour la place (cf : 2) intégreront le fonctionnement et la perception de cette intersection, qui conditionne la cohésion des aménagements centraux et la lecture du village dans sa traversée. Ici encore, elles seront attentives : <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la hiérarchie du système circulatoire ;</li> <li>- aux croisements des différents flux (automobiles, cyclistes, piétons) ;</li> <li>- à la <i>forme</i> et à l'impact de la signalétique, de l'affichage municipal ou publicitaire.</li> </ul> </li> </ul>				X





## 5 - Les abords de l'église

sujets de l'étude	<p>a) L'accès actuel à l'église et au cimetière se fait naturellement par l'arrière en liaison logique et directe avec la place.</p> <p>b) L'utilisation de cet accès provoque la désaffection de la rue (en impasse) qui contourne l'église, privant ainsi le centre d'un lieu d'une échelle agréable et à l'écart des voies de circulation (desserte uniquement riveraine). Le mur de clôture est, de ce côté, en fort mauvais état (⇒ démolition - récupération ?).</p> <p>- Sachant qu'actuellement il s'agit d'un lieu dont la maîtrise foncière n'est que partielle, proposer une alternative à la situation présente, qui révélerait les possibilités à long terme et guiderait les actions à mener ainsi que les opportunités à saisir pour parvenir à la revalorisation du site et du monument.</p>	travaux d'étal.			
		schémas d'interventions	esquisse	esquisse chiffrée	A.P.S. A.P.D.

## 6 - L'extension du cimetière

sujets de l'étude	<p>- Traiter la liaison entre l'ancienne et la nouvelle partie.</p> <p>- Réévaluer la position des accès (en relation avec l'ensemble constitué autour de l'église).</p>	X			
-------------------	--	---	--	--	--

## 7 - Le chemin descendant au Rio St-Georges

sujets de l'étude	<p>a) Le débouché de la rue du Moulin sur la rue Caffiaux, en face du mur de soutènement (cf : 3) est une articulation capable de rattacher ponctuellement l'ensemble des interventions énoncées au point 3, au <i>tissu périphérique</i>.</p> <p>- Traiter le chemin jusqu'au Rio St-Georges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- linéaire ;</li> <li>- perceptions progressives à la montée et à la descente ;</li> <li>- accès des riverains (+ ⇒ sensibilisation aux clôtures et plantations).</li> </ul> <p>- Traiter l'intersection avec la rue Caffiaux.</p> <p>- Proposer, dans le cadre de ces aménagements, une liaison-promenade transversale à la vallée et rejoignant Neuville-en-Avesnois (Action intercommunale).</p>	X			
-------------------	--	---	--	--	--

## 8 - Le passage du Rio St-Georges

sujets de l'étude	<p>a) La perception très massive (en venant de Neuville) du hangar devant l'église peut- elle être atténuée ?</p> <p>- Revoir la signalisation de l'entrée (même problème qu'en venant de Ghissignies).</p>	X			
-------------------	---	---	--	--	--

## 9 - Les chapelles

sujets de l'étude	<p>a) Si l'inscription des chapelles dans le site est satisfaisant par sa simplicité, l'entretien des abords peut être amélioré.</p> <p>- Traiter les seuils.</p> <p>- (A voir : engazonnement, plantations d'arbres et de fleurs).</p>	X			
-------------------	---	---	--	--	--

